

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 18 SEPTEMBRE 2018

1) Présentation de l'Agence Foncière 44

Le président remercie Madame Cornet, Présidente de l'Agence Foncière, de sa présence ainsi que Monsieur Bucco.

Le financement de l'Agence Foncière se fait à ce jour sans la taxe spéciale d'équipement via les contributions du Conseil Départemental et des intercommunalités. L'Agence Foncière est organisée en 4 territoires sur le département. Les fonds SRU sont alimentés avec les pénalités SRU, sauf pour les collectivités qui les perçoivent directement. Le renouvellement urbain est une priorité de l'Agence Foncière. L'assistance à la négociation est gratuite 3 jours par an, au-delà la prestation est facturée 150 euros par jour.

Mr Cesbron soulève la question de la SAFER et celle de l'inflation du prix des terres agricoles liée à des acquisitions privées qui achètent à un prix plus élevé. Il est compliqué de négocier avec la SAFER.

Mr Boblin est hostile à la TSE car cela ferait encore une taxe supplémentaire.

Mme Cornet précise qu'il faut savoir de quoi ont besoin les territoires pour se développer. La TSA est en discussion au sein du conseil d'administration de l'Agence. Quel est l'effet levier apporté par la TSE ?

Mr Baleyrier s'inquiète de la résorption des friches urbaines.

Mr Chevalier pense que la TSE permettrait de mutualiser. Il s'interroge sur la possibilité de financer des projets importants.

Mme Cornet rappelle que pour mettre en place la TSE, l'accord de son CA est nécessaire. Si les territoires rejettent la TSE, elle ne sera pas appliquée. Sinon le CA fixera le montant du produit à prélever. Les priorités seront fixées en fonction du produit. Il y a un groupe de travail qui réfléchit sur ce sujet.

Mr Chevalier pense au modèle de la Vendée.

Mr Boblin remarque que l'on demande encore beaucoup d'efforts aux intercommunalités (financement du SDIS...) et s'interroge sur les moyens des collectivités à long terme.

Mr Beaugé trouve que le contexte est compliqué et que les communes doivent parfois faire face à des situations financières difficiles suite à des achats de foncier.

Mr Bucco précise que quand il existe un outil de portage foncier il faut savoir ce que l'on veut faire du foncier acheté.

Mr le Président précise que c'est un préalable à toute acquisition.

2) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 18/05/2018

RAS.

3) Etude du projet de convention avec le Conseil Départemental 44

Le Président informe qu'une discussion est en cours avec le Conseil Départemental sur la mise en place d'une convention entre l'AMF 44 et le CD 44.

Cette convention sera débattue en réunion le 8 octobre.

4) Point sur les défibrillateurs

Mr Trillard fait le point sur la réunion avec les entreprises qui vendent des défibrillateurs aux communes. Il faut savoir que 30% des matériels qui affichent une lumière verte sont défectueux. Par ailleurs la société Shiller travaille sur un matériel qui préviendrait automatiquement en cas de défectuosité du matériel. Affaire à suivre.

5) Réseau Manger local 44 : point sur les formations et la rencontre annuelle du 5 décembre

Madame Pergeline informe que des réunions de formation décentralisées vont avoir lieu dans 3 communes avec l'Agence Déclic sur le thème « Comment introduire du local dans les marchés publics ? ».

Par ailleurs, la rencontre annuelle du Réseau Local 44 aura lieu le mercredi 5 décembre au Lycée Jules Rieffel de Saint-Herblain toute la journée autour du thème du prix.

6 - Retour sur les réunions départementales et nationales auxquelles les administrateurs ont participé

Le Président et certains élus ont participé à des réunions départementales. Un tableau rappelle les dates de différentes réunions et les personnes qui y ont participé.

- Mr Beaugé a participé à la réunion sur la téléphonie mobile. Le compte-rendu de la réunion est joint.
- Mr Baleyrier a participé à la Conférence Ligérienne sur l'Eau avec le Président. La qualité de l'eau est médiocre dans la Région. Le Président rappelle que le budget de l'Agence de l'eau a été diminué de 25% et que l'argent a été basculé vers le financement des Jeux Olympiques. La Région et l'Agence de l'eau continuent leur financement pour les Comités de bassins versants.
- Mme Théveniau a participé à la SAFER.
- Le Président a participé à la réunion sur les GAL à la Région le 17 septembre. Les élus regrettent que les aides soient versées si tardivement et souhaitent que la Région fasse l'avance car cette situation est préjudiciable aux petites entreprises pour lesquelles cela est parfois vital comme le souligne Mr Trillard.

Mr Le Président donne plusieurs précisions :

Deux types de financement en directive des collectivités :

1. les I.T.I en direction des 8 Communautés d'Agglomération
2. les GAL en direction des 28 territoires ruraux avec des financements européens sur la période 2014-2020 de 45 M€

La difficulté du retard des paiements est de plusieurs ordres :

1. une programmation longue à mettre en œuvre avec les structures GAL
2. une difficulté de mise en œuvre du logiciel de gestion imposé par l'Etat. Une formation sur l'outil de la Région et des GAL alors que les dossiers avaient déjà été pré-instruits. Ce logiciel est opérationnel depuis septembre 2017

3. la Région n'a pas mis de contraintes supplémentaires par rapport aux directives de l'Europe, ce qui est regrettable car le coût d'instruction d'un dossier est d'environ 4 000 €.
 4. pour avancer sur l'instruction des dossiers, la Région a embauché 12 personnes. Malgré cela, il est évident que ces retards sont insupportables pour les porteurs de projets qui attendent les financements.
- Une rencontre/déjeuner avec les Présidents de territoire et les Vice-Présidents est programmée à la Région le 8 octobre à 12 h sur le SRADDET
 - Le Président a rencontré Génération Mouvement qu'il a dirigé vers l'Association des Anciens Maires.
 - Le Président demande si l'AMF est assez visible ? Si elle est bien perçue ? Un débat est engagé sur le sujet.
 - Par ailleurs à la demande de François Ouvrard, il aborde la question de la fiscalisation des indemnités de fonction. L'AMF 44 a été saisie à ce sujet par certains maires. Le Président a bien entendu que certains élus trouvent que l'AMF ne fait rien. Il précise que l'AMF nationale et les autres associations d'élus se sont mobilisées à ce sujet auprès du gouvernement et ont reçu une fin de non-recevoir. Le sujet a été abordé avec Madame Gourault lors de sa venue à l'AG des maires. Il a également interpellé Philippe Laurent sur ce thème.

Il précise qu'il faut être prudent sur cette question vis-à-vis de nos concitoyens mais que néanmoins il s'agit d'une indemnité de fonction et non d'un salaire. En fait, la question est celle du statut de l' élu qui est à revoir. Mr Verger trouve qu'il y a une carence en France sur ce sujet. Il faudrait que cela soit clair comme le modèle allemand. Mr Boblin trouve que le statut de l' élu mérite d'être travaillé concernant la retraite, la protection sociale...

Mr Hunault précise que cette indemnité est là pour pallier aux frais engagés par les élus, notamment ceux du carburant lié aux déplacements, etc...

- Le Président propose de planifier les CA sur l'année et de les faire plutôt les mardis et si problème un vendredi.
- Mr Hunault propose qu'une présentation des services offerts par l'AMF soit faite lors des différentes AG avec un power point.

Mr le Président donne son accord sur la proposition.

- Le Président aborde la question des migrants et les articles de presse publiés par Territoires 44. Mr Trillard trouve qu'il y a un problème sémantique, il faut parler de réfugiés ou de migrants économiques et d'opération d'asile.

Le Président propose de rédiger un communiqué de presse sur la situation des migrants.

7) Calendrier des réunions à venir

Dans le dossier du CA se trouvent des invitations à des réunions auxquelles les élus sont invités.

8) Questions diverses

- Rencontre du Président avec le FTP 44 en juillet 2018
- Permanences d'accueil au guichet des gares SNCF
- Semaine de l'accès au droit du 8 au 12 octobre
- Rencontre des maires à la Région le 16 novembre
- Rencontre des maires avec le Conseil Départemental le 19 octobre, Salle de l'Odyssée à Orvault
- Assemblées Générales des Groupements de Maires :
 - .06 octobre AG des maires du Pays d'Ancenis à Riaillé
 - .20 octobre AG des maires du Pays de Châteaubriant à Châteaubriant
 - .26 octobre AG des maires du Pays de Retz à Villeneuve en Retz
 - .24 novembre AG des maires de l'Ouest à Pontchâteau
 - .07 décembre AG des maires du Vignoble au Landreau
- Colloque Régional des mobilités à Angers le 21 septembre
- Comité Directeur AMF le 25 octobre à Paris
- Forum des canaliseurs le 8 novembre (invitation à venir)
- Congrès des maires de France du 20 au 22 novembre

Le Président lève la séance à 12 heures.